

## Table des matières

<b>INSCRIPTIONS</b> .....	<b>2</b>
<i>En 2GT</i> .....	2
<i>En Première ou Terminale</i> .....	2
<i>En 2<sup>nd</sup>e professionnelle</i> .....	2
<i>En 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers</i> .....	2
<b>Questions diverses sur les inscriptions</b> .....	2
- <i>Mon enfant est actuellement dans un établissement public</i> .....	2
- <i>Je souhaite avoir des informations sur les transports scolaires pour la rentrée prochaine ?</i> .....	2
- <i>Quand recevrons-nous la circulaire de rentrée ?</i> .....	2
- <i>Comment obtenir un certificat de scolarité ?</i> .....	2
<b>BOURSES NATIONALES</b> .....	<b>3</b>
<i>Mon enfant est boursier en 3<sup>ème</sup></i> .....	3
<i>Mon enfant n'est pas boursier en 3<sup>ème</sup> ou dans une classe de lycée</i> .....	3
<i>Ma situation familiale et/ou professionnelle a changé, comment puis-je obtenir un dossier de bourses ?</i> .....	3
<b>TARIFS</b> .....	<b>3</b>
<i>En lycée général et technologique</i> .....	3
<i>En lycée professionnel</i> .....	3
<b>INTERNAT</b> .....	<b>4</b>
<i>Vous souhaitez visiter l'internat</i> .....	4
<i>Pour une demande d'inscription au régime INTERNE</i> .....	4
<b>DIVERS</b> .....	<b>5</b>
<i>Vie scolaire</i> .....	5
<i>Résultats d'examen</i> .....	5
<i>Projet d'établissement</i> .....	5
<i>Projet Pastorale de l'établissement</i> .....	5
<i>Projets Pédagogiques de l'établissement</i> .....	5
<i>Partenaires Entreprises</i> .....	5
<i>Anciens élèves/étudiants</i> .....	5

## INSCRIPTIONS

### *En 2GT*

- Vous pouvez retrouver le process pour une pré-inscription en Seconde Générale et Technologique via le lien suivant : <https://www.la-joliverie.com/lycee-general-et-technologique/inscriptions-tarifs/>

### *En Première ou Terminale*

- Vous pouvez retrouver le process pour une pré-inscription en Première/Terminale Générale ou Technologique via le lien suivant : <https://www.la-joliverie.com/lycee-general-et-technologique/inscriptions-tarifs/>

### *En 2<sup>nde</sup> professionnelle*

- Vous pouvez retrouver le process pour une pré-inscription en Seconde Professionnelle via le lien suivant : <https://www.la-joliverie.com/lycee-professionnel/inscriptions-tarifs/>

### *En 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers*

- Vous pouvez retrouver le process pour une pré-inscription en 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers via le lien suivant : <https://www.la-joliverie.com/lycee-professionnel/inscriptions-tarifs/>

## Questions diverses sur les inscriptions :

- *Mon enfant est actuellement dans un établissement public*  
Quelles démarches dois-je faire pour faire une inscription dans votre établissement ?  
Vous devez faire une préinscription selon la procédure liée à notre établissement, en fonction de la classe souhaitée.
- *Je souhaite avoir des informations sur les transports scolaires pour la rentrée prochaine ?*  
Pour les transports scolaires « Pays de la Loire », vous pouvez consulter le site Aleop Pays de la Loire, via le lien suivant : <https://aleop.paysdelaloire.fr/> (inscription en ligne sur ce site)

Pour les transports publics, vous pouvez consulter le site de la TAN, en vous connectant via le lien suivant : <https://www.tan.fr/>

Pour le train, vous pouvez consulter le site <https://www.sncf.com/fr>

- *Quand recevrons-nous la circulaire de rentrée ?*  
Nous vous adresserons la circulaire de rentrée et toutes les informations concernant la rentrée scolaire, dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de Juillet.
- *Comment obtenir un certificat de scolarité ?*  
Vous recevrez un certificat de scolarité, courant septembre, quand la rentrée sera faite et que vous aurez reçu vos codes informatiques pour consulter EcoleDirecte.

Toute l'année, vous pouvez télécharger un certificat de scolarité sur votre espace personnel dans EcoleDirecte.

## BOURSES NATIONALES

### *Mon enfant est boursier en 3<sup>ème</sup>*

Votre jeune est actuellement boursier au collège.

Votre établissement actuel vous remettra, en fin d'année scolaire, les documents nécessaires pour une reconduction l'année suivante. Vous devez remettre ces documents au secrétariat de votre collège.

### *Mon enfant n'est pas boursier en 3<sup>ème</sup> ou dans une classe de lycée*

Votre jeune n'est pas boursier.

La demande s'effectue dans l'établissement actuel (collège ou lycée).

La campagne de demande de bourses se déroule, en règle général, courant Avril ou Mai de chaque année.

Ces documents sont à transmettre au secrétariat de votre établissement actuel.

### *Ma situation familiale et/ou professionnelle a changé, comment puis-je obtenir un dossier de bourses ?*

Si votre situation familiale ou professionnelle a changé **après la date de dépôt légal** des dossiers de bourses, vous ne pouvez pas bénéficier d'une demande provisoire.

Vous devrez faire un dossier l'année suivante, lors de l'ouverture de la nouvelle campagne de bourses.

## TARIFS

### *En lycée général et technologique*

Vous trouverez ci-après le lien pour consulter les tarifs des classes du LGT site route de Clisson à St Sébastien :

<https://www.la-joliverie.com/lycee-general-et-technologique/inscriptions-tarifs/>

Vous pouvez consulter le diaporama d'explications via le lien ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=c6REuE3QiUk&feature=youtu.be>

### *En lycée professionnel*

Vous trouverez ci-après le lien pour consulter les tarifs des classes des Lycées Professionnels site route de Clisson à St Sébastien :

<https://www.la-joliverie.com/lycee-professionnel/inscriptions-tarifs/>

Vous pouvez consulter le diaporama d'explications via le lien ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=YXCa4yXBuyY&feature=youtu.be>

## INTERNAT

Vous souhaitez visiter l'internat, <https://www.la-joliverie.com/nos-sites-hebergements/>

Vous pouvez accéder à une visite virtuelle de l'internat, du site Route de Clisson en vous connectant au lien ci-après : <https://www.la-joliverie.com/nos-sites/site-saint-sebastien-loire/route-de-clisson/hebergement/>

Pour une demande d'inscription au régime INTERNE, vous recevrez, en même temps que le contrat de scolarisation, une fiche de « demande préalable de régime interne », que vous devrez retourner, avec votre confirmation d'inscription.

La confirmation à l'internat vous sera communiquée par courrier, courant Mai.

## DIVERS

**Vie scolaire**, vous pouvez consulter le règlement d'intérieur des formations du lycée, site route de Clisson à St Sébastien, en vous connectant au lien ci-après :

<https://www.la-joliverie.com/lycee-general-et-technologique/inscriptions-tarifs/>

**Résultats d'examen**, vous pouvez consulter les résultats d'examen des formations du lycée, en vous connectant au lien ci-après :

Au Lycée Général et Technologique

<https://www.la-joliverie.com/lycee-general-technologique/resultats-examens/>

Aux Lycées Professionnels

<https://www.la-joliverie.com/lycee-professionnel/resultats-examens/>

**Projet d'établissement**, vous pouvez consulter le projet d'établissement du Groupe LA JOLIVERIE, en vous connectant au lien ci-après :

<https://www.la-joliverie.com/le-groupe-la-joliverie/projet-etablissement/>

**Projet Pastorale de l'établissement**, vous pouvez consulter le projet Pastoral du Groupe LA JOLIVERIE, en vous connectant au lien ci-après :

[https://www.youtube.com/watch?v=L2WQqqYMg\\_g&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=L2WQqqYMg_g&feature=youtu.be)

<https://www.la-joliverie.com/pastorale-solidarite/pastorale/pastorale-joliverie/>

**Projets Pédagogiques de l'établissement**, vous pouvez consulter les projets pédagogiques des lycées du Groupe LA JOLIVERIE, en vous connectant au lien ci-après :

<https://www.la-joliverie.com/projets-pedagogiques/pedagogie-projet/>

**Partenaires Entreprises**, vous recherchez un stagiaire, vous avez une offre d'emplois à proposer, vous pouvez nous contacter en complétant le formulaire ci-après :

<https://www.la-joliverie.com/entreprises-anciens-eleves/services-entreprises/>

**Anciens élèves/étudiants**, vous recherchez des anciens camarades de classe ou des anciens professeurs, vous pouvez vous inscrire à l'Association des Anciens Elèves de la JOLIVERIE :

<https://www.la-joliverie.com/entreprises-anciens-eleves/associations-des-anciens/>